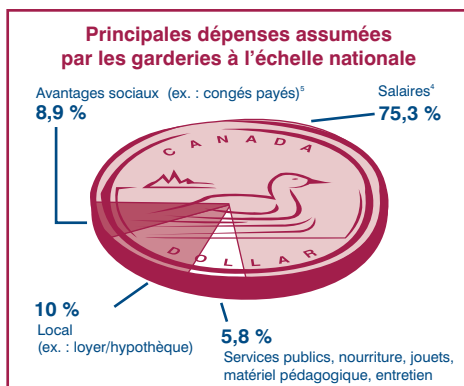
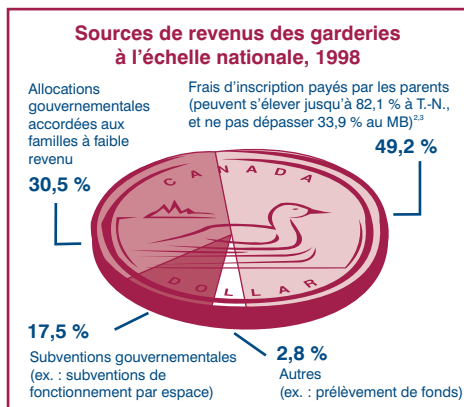


Où va chaque dollar que vous dépensez en frais de garde?

À moins de résider au Québec, il faut payer cher pour avoir accès à de bons services de garde d'enfants.¹ Mais où donc va votre argent? Le niveau de qualité des services de garde est pour une bonne part proportionnel aux salaires et à la qualité des conditions de travail accordés aux intervenantes en garderie. Plus le niveau d'instruction de la personne à qui vous confierez votre enfant sera élevé, plus sa formation professionnelle sera adéquate, meilleurs seront les services offerts. Le respect et la reconnaissance du travail accompli aussi influenceront sur la qualité des services. On sait en effet que les employés dont on reconnaît la valeur et qui sont rétribués en fonction de leur travail sont en général des personnes qui se sentent mieux dans leur peau et qui ont tendance à conserver le même emploi. Et ce sont, au bout du compte, les enfants qui en profitent.

Voici donc quelques chiffres concernant le financement des services de garde d'enfants.



Salaires du personnel de garderie comparés à ceux d'autres travailleurs

Une intervenante en garderie est responsable de la sécurité, de la santé et du développement de jeunes enfants; elle a sans cesse à prendre des décisions qui vont affecter le bien-être des enfants. Au Canada, environ 86 p. 100 des éducatrices à l'emploi de garderies (qui ont la responsabilité d'un groupe d'enfants et, dans bien des cas, ont à superviser une assistante) détiennent un certificat ou un diplôme d'un collège communautaire. En comparaison, un préposé dans un stationnement n'a pas besoin d'une formation particulière, ne doit prendre que très peu de décisions et n'a de responsabilités qu'envers des objets inanimés.

Profession/Occupation	Revenu brut
Éducatrice diplômée	22 717 \$
Infirmière diplômée (toujours supervisée)	29 497 \$
Préposé dans un stationnement	21 038 \$

Joindre les deux bouts

- En 1998, dans trois des provinces canadiennes, le salaire annuel brut
- d'une éducatrice se situait sous la barre de revenu utilisée par Statistique Canada pour définir le niveau de pauvreté.
- Dix-huit pour cent des éducatrices travaillant à plein temps en garderie disent avoir un autre emploi pour pouvoir joindre les deux bouts.

Avantages sociaux dont bénéficient les éducatrices de la petite enfance

Avantages	Pourcentage moyen
Pause-café payée	66 %
Jours de maladie payés	74 %
Assurance invalidité temporaire payée au moins en partie par la garderie	39 %
Heure de repas payée ⁶	37 %
Régime de retraite	25 %

Le problème

- Dans l'ensemble du Canada (sauf au Québec), les garderies dépendent en grande partie, financièrement, de la contribution des parents et des allocations gouvernementales octroyées aux familles à faible revenu. Pour répondre aux besoins des parents et fonctionner à plein régime, elles réduisent au minimum leurs frais d'inscription. Car un centre où il resterait des places disponibles pourrait rapidement ne plus être en mesure d'assumer ses frais généraux de fonctionnement et être forcé de fermer ses portes.
- Un centre ne peut maintenir des frais d'inscription peu élevés que si les salaires sont bas. Or, les salaires bas, d'une part, amènent les éducatrices bien formées et expérimentées à quitter le secteur pour obtenir ailleurs une meilleure rémunération et de meilleurs avantages sociaux et, d'autre part, ne permettent pas d'attirer et de retenir les personnes instruites et qualifiées pour prendre soin des enfants.⁷ Résultat : un grand nombre d'enfants ne peuvent bénéficier d'une relation stable avec les personnes qui s'occupent d'eux. Quand on sait à quel point la continuité joue un rôle important pour le bien-être d'un enfant, on peut conclure qu'il s'agit là d'un problème majeur.

Votre aide serait fort appréciée!

- Montrez à la personne qui s'occupe de votre enfant que vous la respectez et faites-lui savoir que vous appréciez son travail.
- Participez activement au programme de la garderie.
- Faites savoir à vos élus que vous tenez à des services de garde de qualité, que vous voulez que les éducatrices soient équitablement rémunérées; et que vous demandez des services de garde à des coûts raisonnables pour les parents.

Notes

- En 1997, le gouvernement québécois a instauré un programme en fonction duquel les parents payent un maximum de 5 \$ par jour pour des services en centre de la petite enfance agréé, alors qu'en Ontario ce maximum atteint 29 \$.
- Ces différences de pourcentage dépendent du niveau de subventions et/ou octrois disponibles dans chaque province ou territoire. Par exemple, en 1998, au Manitoba, une garderie tirait en moyenne 40,4 p. 100 de ses revenus des subventions gouvernementales aux familles à faible revenu, et 21,6 p. 100 des subventions de fonctionnement du gouvernement provincial.
- Dans la plupart des pays européens, le fonctionnement des garderies dépend principalement de subventions gouvernementales. Les services de garde d'enfants y sont donc beaucoup moins tributaires de la participation financière des parents.
- Cette part importante du budget consacrée aux salaires montre bien que les services de garde d'enfants reposent d'abord et avant tout sur le travail des personnes.
- Les avantages sociaux inclus dans ces budgets se limitent, dans la plupart des cas, aux avantages obligatoires fixés par la législation du travail.
- La plupart des éducatrices mangent avec les enfants, en continuant à travailler. Elles les surveillent et les assistent pendant le repas.
- Doherty, G., Lero, D.S., Goelman, H., LaGrange, A., et Tougas, J., *Oui, ça me touche! Une étude pancanadienne sur la rémunération, les conditions de travail et les pratiques en garderie*, Guelph (Ontario), Centre for Families, Work and Well-Being, University of Guelph, 2000.